

Informations Rapides



28 juin 2010 - n° 167 **CONJONCTURE**

■ Salaires mensuels de base – comparaison France-Allemagne en 2009

Des salaires de base légèrement plus dynamiques en Allemagne qu'en France en 2009

• Évolution comparée des indices de salaires mensuels de base à structure constante

En 2009, le salaire mensuel brut de base de l'ensemble du secteur marchand non agricole a progressé en euros courants de 2,2 % en France et de 2,7 % en Allemagne en moyenne annuelle, soit un rythme inférieur à celui observé en 2008 (3,0 % dans les deux pays). Ce ralentissement s'explique par la dégradation du marché du travail en 2009 et la quasi-stagnation des prix, qui ont freiné les négociations salariales dans les deux pays.

En France, dans un contexte de quasi-stabilité des prix, le Smic a augmenté de 1,3 % au 1^{er} juillet 2009, contre +3,0 % en moyenne en 2008. En Allemagne, des réductions du volume horaire de travail, ainsi que des suspensions temporaires d'augmentations, ont également pesé sur les salaires. Cependant, le ralentissement du salaire de base en 2009 par rapport à 2008 n'est que de 0,3 point. En effet, les conventions peuvent être pluriannuelles, et de ce fait certaines grilles indiciaires ont été négociées avant la crise économique, réduisant l'impact de celle-ci sur les salaires. Les nouvelles augmentations décidées au second semestre 2009 sont néanmoins bien moins importantes que celles des années passées. De plus, il y a eu très peu de nouveaux accords salariaux sur cette période.

En termes réels, du fait de l'inflation quasiment nulle en 2009 dans les deux pays, le salaire de base a nettement progressé, en France (+2,1 % après -0,2 % en 2008) comme en Allemagne (+2,5 % après +0,2 % en 2008).

Salaire mensuel de base français

CVS - évolution en moyenne annuelle

	2006	2007	2008	2009
Industries extractives	2,6	2,4	3,3	2,7
Industrie manufacturière	2,7	2,8	3,1	2,2
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné ; eau, assainissement, déchets, dépollution	2,8	2,3	3,8	1,5
Construction	3,2	3,2	3,3	2,5
Commerce	2,8	2,6	3,1	2,2
Transports, entreposage	3,3	2,9	3,0	2,0
Hébergement, restauration	3,2	2,9	3,1	2,5
Information, communication	2,3	2,4	2,7	2,0
Finance, assurance	2,5	2,4	2,9	2,2
Immobilier	2,8	3,2	2,9	2,2
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	2,7	2,7	2,9	2,2
Services administratifs, soutien	2,8	2,5	2,9	2,5
ENSEMBLE (euros courants)	2,8	2,7	3,0	2,2
Indice des prix harmonisé	1,9	1,6	3,2	0,1
Ensemble (euros constants)	0,9	1,1	-0,2	2,1

Sources : France : enquête Acemo du Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité et indice des prix à la consommation harmonisé, Insee.

Salaire mensuel de base allemand

CVS - évolution en moyenne annuelle

	2006	2007	2008	2009
Industries extractives	0,7	1,9	2,1	2,6
Industrie manufacturière	2,0	3,0	3,0	3,0
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné ; eau, assainissement, déchets, dépollution	1,6	2,4	4,2	3,3
Construction	0,9	1,7	2,7	2,5
Commerce	1,2	1,6	2,2	2,2
Transports, entreposage	1,0	1,8	3,5	2,8
Hébergement, restauration	0,7	1,0	2,6	1,3
Information, communication	0,3	2,8	2,3	2,2
Finance, assurance	1,2	1,5	2,9	2,2
Immobilier	0,8	0,8	2,8	2,6
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	0,4	1,1	4,1	2,6
Services administratifs, soutien	1,0	2,6	1,3	1,0
ENSEMBLE (euros courants)	1,5	2,4	3,0	2,7
Indice des prix harmonisé	1,8	2,3	2,8	0,2
Ensemble (euros constants)	-0,3	0,1	0,2	2,5

Sources : Allemagne : statistiques issues des conventions collectives, calculées par l'office statistique fédéral d'Allemagne.

- **Au niveau des branches**

En France

Dans l'*industrie manufacturière*, le salaire de base a augmenté en euros courants de 2,2 %, soit un rythme inférieur à celui de 2008 (3,1 %), avec des disparités intersectorielles plus faibles qu'en 2008. Il a été légèrement plus dynamique dans l'industrie alimentaire et l'industrie chimique (+2,4 %). Dans ce dernier cas, cela s'explique par un accord conclu dans la pharmacie. À l'opposé, la hausse est moins importante dans la métallurgie (+1,7 %), l'industrie du papier, de la publication et de l'impression (+1,8 %), ainsi que dans les industries du textile et du cuir (+1,9 %).

Dans la *construction*, les salaires de base ont augmenté de 2,5 % en 2009, en euros courants. Pour les ouvriers, la hausse est de 2,4 %, soit un rythme supérieur à celui de l'ensemble de cette catégorie socioprofessionnelle (+2,2 %), du fait de la signature d'accords sur les minima de branches. Chez les cadres, les salaires de base ont augmenté de 2,7 % dans ce secteur.

Dans le *commerce*, les salaires de base ont sensiblement ralenti en 2009 (+2,2 % après +3,1 % en 2008), dans un contexte de forte diminution des effectifs salariés en 2009. En particulier, les salaires du commerce et de la réparation de véhicules ont augmenté de seulement 1,9 %, après +2,8 % en 2008.

En Allemagne

Dans l'*industrie manufacturière*, le salaire de base a augmenté en 2009 au même rythme qu'en 2008 (+3,0 % en euros courants). Cette croissance régulière est principalement due aux conventions pluriannuelles et aux grilles indiciaires, qui étaient déjà négociées en 2008. Par exemple, la hausse dans l'industrie chimique (+3,3 % en mai 2009) était négociée depuis avril 2008, et les deux hausses de 2009 dans l'industrie du métal étaient fixées depuis novembre 2008 (+2,1 % en février et +2,1 % en mai).

Dans le secteur de l'*électricité* où le poids des entreprises publiques est important, les salaires ont augmenté dans une fourchette allant de 2,8 % à 3,0 % pour le public, sans compter l'obtention d'une prime mensuelle de 40 euros, et de 3,6 % à 4 %, en euros courants, dans le privé.

Dans la *construction*, du fait du programme de relance allemand, on a observé une croissance de l'emploi. Dans ce contexte, les salaires ont progressé de 2,3 % en juin 2009 (ce à quoi il faut ajouter +1,0 % en janvier 2009 dans l'est de l'Allemagne).

Pour en savoir plus:

- Des données complémentaires (méthodologie, pages internet associées...) sont disponibles sur la page HTML de cet *Informations rapides* :
- Consultez également les séries longues du SMB sur <http://bdm2.insee.fr/bdm2>
- Contact presse: bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : fin juin 2011